

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2014

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1670)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 642

présenté par  
M. Goldberg

-----

### ARTICLE 8

Rédiger ainsi le début de la première phrase de l'alinéa 66 :

« Pour bénéficier des aides mentionnées au I, les ... (*le reste sans changement*) ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.